



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 276 / 2024 E

Procès-verbal du Comité Directeur de la FIAP

Erevan - Arménie, 26 octobre 2023

PRÉSENTS : Riccardo BUSI, Joan BURGUES, Freddy VAN GILBERGEN, Herbert GMEINER, Ioannis LYKOURIS, David PC TAY, Romain NERO, Luis FRANKE (membres du CD).

1. Introduction par le Président

Le président exprime ses regrets quant à l'absence de K. Baschinski pour des raisons personnelles et aborde la logistique ainsi que les défis liés à la prochaine réunion du comité et à l'Assemblée Générale de la FIAP. Il souligne que de nombreux événements se sont déroulés à travers le monde, notamment en Chine et en Espagne, afin d'accroître la visibilité de la FIAP. L'Assemblée Générale accueille environ 50 participants, principalement originaires de Chypre, avec un nombre d'officiers de liaison de la FIAP inférieur aux attentes.

R. Busi et R. Nero évaluent la possibilité d'organiser de futures réunions en ligne via Zoom, suite à l'adoption d'une nouvelle loi luxembourgeoise permettant les réunions virtuelles pour les organisations à but non lucratif. Ils considèrent les avantages de la participation en ligne, notamment la nécessité d'assurer une représentation plus inclusive de différents pays. La discussion aborde également le rôle des officiers de liaison de la FIAP, soulignant leur devoir d'être plus proactifs dans leur participation ou l'envoi de procurations en cas d'absence. Ils reconnaissent l'importance de respecter les engagements et envisagent d'envoyer des rappels sur ces responsabilités pour renforcer l'engagement et la prise de décisions lors des prochaines assemblées.

2. Révision des tâches

Toutes les tâches ont été dûment accomplies.

3. Rapport du trésorier

Le trésorier présente le rapport financier de la FIAP. Il signale une hausse des économies chez LALUX, atteignant un total de 101 000 euros, ainsi qu'une augmentation dans la principale banque, Volksbank, à 1 240 000 euros, ce qui élève les fonds totaux à 1 341 000 euros. Les profits de mi-année indiquent une croissance significative

par rapport à l'année précédente, avec un gain supplémentaire de 52 000 euros comparativement aux 3 000 euros de l'an dernier. I. Lykouris et H. Gmeiner soulignent la nécessité d'investir dans de nouveaux projets pour l'année prochaine, y compris la publication d'un livre, le projet Université et l'Académie FIAP. H. Gmeiner aborde les questions financières et celles relatives aux adhésions. Il relève que le Koweït n'a pas réglé ses cotisations depuis deux ans, sans donner suite à aucune communication, tandis que l'Iran, malgré sa promesse de paiement avant la fin de l'année, n'a pas fixé de date précise, ce qui compromet ses droits de vote. Le comité discute aussi du statut des membres opérationnels, choisissant de ne pas exclure de pays cette année mais de reconsidérer la situation du Koweït l'année prochaine. Des préoccupations sont exprimées concernant les ILFIAPs, avec 19 membres risquant l'exclusion pour défaut de paiement sur deux ans et une participation faible à la Coupe du Monde FIAP. La discussion s'oriente vers les défis plus larges auxquels font face les clubs et associations de photographie, tels que la baisse de participation post-COVID, le vieillissement démographique des membres, et la transition vers le numérique qui diminue le besoin d'interactions physiques en club. Le Comité envisage des stratégies pour rendre l'adhésion plus attractive, comme la publication d'un almanach des meilleures photos, l'invitation des gagnants des concours de la Coupe du Monde FIAP des Clubs au Congrès, et l'octroi de prix spéciaux. Ils reconnaissent la nécessité de réfléchir et de rassembler des idées pour attirer davantage de clubs et de membres, et prévoient d'approfondir ces initiatives lors de la prochaine réunion. Le discours se conclut sur l'importance de s'adapter et de captiver les jeunes publics, comme en témoignent les initiatives jeunesse réussies en Chine.

4. Relations avec les membres

Slovénie - Proposition pour les distinctions FIAP

R. Busi met le Comité au courant de la demande de M. V. Doberlet, l'Officier de Liaison pour la Slovénie, concernant une proposition pour les distinctions FIAP. Bien que des communications antérieures aient précisé que le Congrès, motivé principalement par des raisons administratives et économiques, soit le cadre préféré pour ce type de discussions plutôt que l'Assemblée Générale, le Comité accueille la demande de M. Doberlet de présenter sa proposition. Cependant, le Comité s'engage à examiner ce sujet important plus en détail dans un futur proche.

France – Relations avec Unesco

R. Busi et J. Burgues soulignent au Comité l'importance cruciale pour la FIAP de désigner un représentant permanent à Paris auprès de l'UNESCO. Avec probablement le soutien du Président de la Fédération Photographique de France (FPF), un membre de cette dernière, basé à Paris et capable d'assumer cette fonction essentielle pour la FIAP, a été identifié. R. Busi insiste sur la nécessité de préserver une relation solide avec l'UNESCO, soulignant que la FIAP est la seule organisation photographique reconnue par l'UNESCO, en tant que membre depuis 1960, ce qui constitue une reconnaissance de grande importance à l'échelle internationale. De plus, R. Busi précise que cette personne de contact aura la responsabilité de fournir au Comité toutes les informations nécessaires pour soumettre diverses demandes de patronage de projets à la FIAP/UNESCO, ainsi que pour effectuer les paiements annuels dus par la FIAP à l'UNESCO. R. Busi rappelle aussi les défis considérables rencontrés par le passé par la FIAP pour obtenir des patronages de l'UNESCO en raison de divers

obstacles bureaucratiques et comment la présence d'un contact à Paris pourrait simplifier ces procédures. H. Gmeiner confirme la nécessité de s'assurer du paiement ponctuel des cotisations à l'UNESCO. R. Busi demande donc que les coordonnées de la personne de contact soient communiquées à tous les membres.

Bahreïn – Problèmes pour obtenir une distinction FIAP

F. Van Gilbergen souligne les obstacles auxquels est confronté un candidat de Bahreïn cherchant à obtenir la distinction Diamant 2. L'individu ne peut pas soumettre sa candidature faute de réponse de l'Officier de Liaison de son pays. Le Comité rappelle qu'au Photomeeting 2022 à Oman, un vif intérêt avait été manifesté par la nouvelle organisation de la Société Photographique de Bahreïn pour organiser d'importants événements FIAP dans le pays. Toutefois, malgré cet enthousiasme initial, le Comité attend toujours un retour constructif de la part de la Société Photographique de Bahreïn.

Chine – Bureau de coordination FIAP

Considérant l'importance de la Chine au sein de la FIAP et les défis bureaucratiques rencontrés dans la gestion des distinctions, des patronages et des clubs FIAP, il a été convenu, en collaboration avec le membre opérationnel, l'Association des Photographes Chinois, de créer un Bureau de Coordination FIAP à Jinan. M. Tay met particulièrement en avant le rôle essentiel que jouera ce futur Bureau de Coordination FIAP en soutenant l'APC dans l'organisation des prochains événements majeurs prévus en Chine pour 2024-2025. Ces événements incluent la cérémonie de remise des prix pour le projet universitaire, la Conférence Mondiale des Photographes FIAP à Lishui, la participation de la FIAP à Photobeijing et le Photomeeting FIAP en 2025.

5. Assemblée Générale de la FIAP

I. Lykouris met l'accent sur l'importance de recevoir les procurations suffisamment tôt pour assurer le bon déroulement des Assemblées de la FIAP. Ainsi, à partir du prochain Congrès de la FIAP, les procurations doivent être soumises un mois avant l'événement ; faute de quoi, elles ne pourront pas être prises en compte.

6. Nouveaux accords avec la PSA

R. Busi informe le Comité des résultats de sa réunion à Williamsburg lors du Festival de la PSA, marquée par une forte atmosphère d'amitié et de collaboration. Il remercie le Président de la PSA, M. JR Schnelzer, pour son hospitalité et son accueil chaleureux. R. Busi se réjouit que la PSA ait accepté la décision de la FIAP d'exclure de toutes leurs compétitions les images générées par intelligence artificielle, avec un consensus sur l'application de sanctions sévères, y compris une interdiction à vie, en cas de manquement. Quant aux accords conclus, R. Nero insiste sur la nécessité de clairement distinguer les décisions définitives des discussions en cours, pour éviter toute confusion parmi les membres de la FIAP et de la PSA.

7. Service de Patronage

R. Nero aborde les changements clés et formule des suggestions pour améliorer l'équité, l'authenticité et la participation aux salons FIAP. Il pointe les problèmes découlant du pouvoir excessif des ILFIAPs dans les pays sans membres opérationnels et propose de revoir cette question au plus tôt pour explorer des solutions potentielles. Remarquant que la majorité des inscriptions aux salons se font dans les dernières semaines précédant la date limite, R. Nero suggère d'adopter des calendriers de soumission plus réalistes pour réduire la pression sur les participants et les organisateurs. Suite à la discussion, le Comité Directeur décide de maintenir

pour les salons jeunesse l'ancien système avec deux catégories jeunesse, similaires à celles des Biennales. Les frais de salon et deux jeux de médailles seront offerts si l'événement est exclusivement dédié à la jeunesse, assurant ainsi la participation uniquement des jeunes, les organisateurs étant chargés de vérifier les âges pour préserver cette intégrité. Sur proposition de R. Nero, le Comité a également approuvé la création de la section "World in Focus", la distinguant de la section "Travel" de la PSA, en raison de règles entièrement différentes caractérisant les deux sections. Le nom "World in Focus" est choisi pour capturer de manière authentique l'essence et l'esprit des lieux et des cultures.

Une nouvelle politique de prix vise à restreindre les récompenses à un prix par section pour chaque participant, favorisant ainsi une distribution plus large de la reconnaissance parmi les participants. Pour renforcer la personnalisation et la reconnaissance, il est suggéré que les médailles décernées soient gravées ou, à défaut, munies d'un autocollant indiquant le nom du participant et le titre de l'œuvre primée. La FIAP insiste sur l'importance de la cohérence linguistique à travers les traductions et le respect du RGPD, requérant un minimum d'informations personnelles de la part des participants. La règle interdisant les images générées par intelligence artificielle dans les salons est réaffirmée, garantissant que toutes les parties de l'image soient prises par le photographe. Les contrevenants s'exposent à des interdictions à vie.

R. Busi et R. Nero évoquent la nécessité d'améliorer la surveillance des concours photographiques. Ils envisagent la création d'une commission de cinq membres dédiée à la supervision des concours, soulignant l'importance du respect des règles établies pour les concours sous le patronage de la FIAP au sein des différents états membres. Le Comité prévoit de revisiter ce sujet pour une décision finale lors de sa prochaine réunion en avril 2024, après avoir exploré les solutions possibles. La même approche est adoptée pour le prix "Best of the Best", le Comité estimant crucial d'examiner les éventuelles modifications futures des critères de ce prix important. Il est convenu de former une petite commission et de revenir sur ce sujet lors de la prochaine réunion avec les propositions d'amélioration.

En ce qui concerne la plateforme myfiap.net, où le fournisseur n'a pas pu fournir une police d'assurance professionnelle, I. Lykouris a été chargé de vérifier la possibilité d'intégrer une clause stipulant que le contrat serait annulé si le fournisseur ne fournit pas une telle police dans un délai défini après la signature du contrat.

8. Service des Biennales

Lors de la réunion, L. Franke et R. Busi discutent des prochaines biennales pour la photographie de nature et en noir et blanc. Il est convenu, comme d'habitude, de confier la gestion de la Biennale Noir et Blanc à l'Inde, en tant qu'organisateur du prochain Congrès de la FIAP. Pour la Biennale de Nature, il est convenu que le jury doit être finalisé avant septembre 2024 afin d'éviter tout chevauchement avec d'autres événements FIAP. R. Busi souligne l'importance de recevoir les informations nécessaires avant la fin de l'année pour une planification adéquate et suggère H. Gmeiner comme juge de réserve pour les deux biennales en cas d'indisponibilité.

9. Service des Distinctions

Suite à l'examen des demandes pour les distinctions de mérite organisationnel (ESFIAP et honEFIAP), R. Busi note que beaucoup d'entre elles ne répondent pas aux exigences minimales. Il recommande de mieux informer les différents Officiers de Liaison sur les actions concrètes en faveur de la FIAP nécessaires pour être éligible à de

futures distinctions. Il observe souvent que les candidats pensent à tort que l'organisation de salons FIAP suffit pour solliciter une distinction organisationnelle. R. Busi suggère qu'une clarification des exigences de la FIAP pour ces distinctions est nécessaire afin d'éviter les demandes répétitives et non qualifiées.

Le Comité Directeur accorde la distinction EsFIAP à M. P.N. Marxer (Liechtenstein) et à M. F. E. Larsen (Danemark), et la distinction HonEFIAP à M. J. Lemmens (Belgique).

R. Busi met en avant l'importance de donner aux candidats MFIAP des explications plus détaillées en cas de rejet de leurs portfolios. Le Directeur du Service des Distinctions, F. Van Gilbergen, collaborera avec les membres du Comité pour développer une méthode de communication plus exhaustive.

10. Service des Collections

R. Busi propose une réorganisation du Service des Collections de la FIAP, sous la coordination de M. Jef Lemmens, pour dynamiser le service et créer une banque d'images FIAP significative sur le cloud. Cette banque vise à faciliter les futures collaborations avec des agences de maaptes à gérer efficacement les différentes plateformes de médias sociaux de la FIAP. À court terme, R. Busi suggère que tous les membres du Comité Directeur, ainsi que M. J. Lemmens, procèdent à une analyse des services cloud disponibles afin de constituer une base de données accessible à tous les Directeurs de la FIAP. Cette base de données comprendrait toutes les images de grande importance pour la FIAP, incluant les distinctions, les biennales, les congrès, les Photomeetings, le Best of the Best, les souvenirs, etc. La décision concernant le meilleur système d'archivage sera prise lors de la réunion d'avril 2024, suite aux analyses réalisées. R. Busi envisage également d'accroître la visibilité de la sélection annuelle effectuée par le Service des Collections, nommée "Le Patrimoine Artistique de la FIAP", en la publiant sur la page dédiée du site web de la FIAP. Pour ce faire, il propose que le Comité de la FIAP et le Directeur J. Lemmens cherchent des moyens de promouvoir davantage cet événement, par le biais de récompenses potentielles, d'admissions FIAP, etc. Cette proposition sera examinée plus en détail lors de la prochaine réunion d'avril 2024.

11. Centres d'Exposition FIAP

J. Burgues rapporte qu'actuellement il y a 18 centres FIAP en Europe, 5 en Asie et 1 en Amérique du Sud, avec des projets d'ouverture de nouveaux centres en Espagne, en Turquie et au Maroc entre 2024 et 2025. Malheureusement, suite au décès du directeur du Centre d'Exposition à Montevarchi, le premier Centre d'Exposition FIAP inauguré en 2014, ce centre a dû fermer ses portes.

Le Centre de Montevarchi abritait également tous les matériaux de l'Archive Historique FIAP reçus après la fermeture des bureaux de la FIAP à Paris en 2014, ainsi que l'Archive Historique du Président E. Pamies reçu de Reus après son décès. Grâce aux efforts de M. V. Bardossi, M. V. Berdardeschi, et M. M. Cioni, coordonnés par R. Busi, toute la documentation a été transférée en 58 boîtes au Centre de la Fédération Italienne des Associations Photographiques (FIAP) à Bibbiena (AR), Italie, et stockée sur une palette dans son entrepôt.

Une mention spéciale de remerciement est adressée à la Fédération Italienne pour leur soutien désintéressé et immédiat. J. Burgues exprime également sa déception face au manque de réponses à sa lettre adressée à tous les centres d'exposition FIAP, les invitant à organiser des expositions spéciales pour les jeunes photographes. Seul le Directeur du Centre d'Exposition de Dublin, P. Stanley, a exprimé une réelle volonté de coopération.

12. Service de la Coupe du Monde des Clubs

R. Busi exprime sa sincère gratitude envers le Directeur du Centre d'Exposition FIAP de Smethwick, M. Roger Parry, et tous ses membres pour l'organisation impeccable de la 17e Cérémonie de Remise des Prix de la Coupe du Monde des Clubs FIAP. Cependant, il note avec regret que, malgré la présence appréciée du club gagnant, la Société Photographique Rolls Royce Derby, très peu d'autres gagnants ont participé à l'événement. La décision initiale d'organiser la cérémonie de remise des prix dans le pays du club vainqueur avait pour objectif d'encourager une participation massive de tous les clubs concernés. Il y aura à l'avenir une réflexion soignée concernant la sélection du lieu, envisageant potentiellement d'organiser la cérémonie en même temps qu'un autre événement FIAP significatif.

13. Service de Promotion et de Partenariat

M. Tay propose au Comité Directeur de nommer Mme Bing Zeng comme son assistante au Service de Promotion et de Partenariat, une suggestion soutenue par le Comité.

Dans le but de trouver un fournisseur capable de produire des épingles et des médailles FIAP de meilleure qualité, le Comité a examiné des échantillons fabriqués à Guangzhou apportés par M. D. Tay, mais les a trouvés insuffisants en termes de qualité. J. Burgues insiste sur l'importance de privilégier la qualité plutôt que le prix, affirmant que même si c'est gratuit, un logo ou une médaille de mauvaise qualité est inacceptable, car ils reflètent l'image de la FIAP. R. Busi discute des collaborations potentielles avec deux entreprises, dont K&F, une marque chinoise renommée qui l'avait contacté en 2019. Malgré des discussions initialement positives, le dialogue avait été interrompu par la pandémie de COVID-19. Les tentatives de reprise de contact ont été compliquées, mais avec l'assistance de D. PC Tay, ils restent optimistes quant à la possibilité d'explorer des opportunités de coopération. Ensuite, I. Lykouris présente une initiative d'Adobe visant à s'attaquer à la manipulation d'images par intelligence artificielle. Le logiciel d'Adobe est capable d'intégrer des attestations de contenu dans les métadonnées des images pour indiquer si l'IA a été utilisée. Cette démarche s'inscrit dans un effort de collaboration plus vaste impliquant diverses organisations. I. Lykouris propose que la FIAP devienne l'un des partenaires d'Adobe afin d'obtenir une visibilité mondiale. Le groupe estime que cela pourrait être avantageux et décide de mener une enquête plus approfondie pour vérifier la légitimité de l'offre et envisager une éventuelle négociation de partenariat. M. D. Tay, en sa qualité de Directeur du Service de Promotion et de Partenariat, est désigné pour établir le contact avec Adobe.

14. Service de Médailles

Le Comité exprime ses inquiétudes face à l'augmentation des frais de douane et des taxes appliqués aux médailles envoyées depuis hors d'Europe. Ils soulignent la frustration des auteurs contraints de payer un supplément pour recevoir leurs médailles et envisagent différentes stratégies pour résoudre ce problème. Un consensus émerge sur le fait que cette situation pose problème et pourrait décourager la participation aux concours. Certains membres proposent d'identifier un service centralisé en Europe pour la distribution des médailles. Le Comité réfléchit à la mise en place d'un site central pour la production et la distribution des médailles en Europe, afin d'éviter les frais supplémentaires liés aux envois depuis l'extérieur du continent.

15. Projets FIAP

“ Our Future ... in their eyes” – Projet Université / Académie

R. Busi détaille les décisions actuelles concernant ce projet stratégique pour la jeunesse. La cérémonie de remise des prix aura lieu à Jinan en octobre 2024, des accords ayant déjà été établis avec le gouverneur de la province. Les gagnants seront invités en Chine, avec prise en charge de leurs vols et hébergements, et recevront un appareil photo ainsi qu'un atelier dirigé par deux maîtres internationaux de la photographie, Tom Ang et Manoocher Deghati. Leur portfolio sera exposé à Jinan et Pékin, avant d'être distribué à tous les Centres d'Exposition FIAP. Le doyen de la faculté ou de l'académie de photographie du gagnant sera également invité à la cérémonie de remise des prix à Jinan. Le Formulaire d'Inscription, une fois finalisé, sera distribué à tous les officiers de liaison pour garantir la participation de toutes les facultés et académies de photographie des pays membres. Un accord détaillé sera signé prochainement entre la FIAP et le gouvernement chinois.

CIPM "Club International des Photographes Médicaux"

R. Busi présente au Comité le projet définitif du "CIPM" (Club International des Photographes Médicaux) pour son approbation finale avant publication sur le site web de la FIAP. Ce projet, introduit pour la première fois lors du Congrès de la FIAP à Durban, Afrique du Sud, en 2018, puis discuté lors de l'Assemblée Photomeeting à Oman en 2022, a été finalisé grâce à l'excellent travail du Dr Sefa Ulukan, Président de la Fédération de Turquie-TFSF, du Dr Krzysztof Muskalski, Président de PhotoArtMedica (Pologne), et du Dr Franco Ameli, de l'Association Italienne des Photographes Médicaux (AMFI). Le nouveau Club FIAP destiné aux photographes médicaux et paramédicaux représente une occasion unique pour les membres de la FIAP du secteur médical d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et augmentera la visibilité de la FIAP dans tous ses pays membres. Il ouvrira également la voie au développement de projets photographiques spécifiques destinés aux hôpitaux et aux centres de soins médicaux.

“ Immigration: a reality of our time”

Le Comité de la FIAP note avec regret que ce projet, relancé lors du Photomeeting à Oman en 2022 et confié à M. Sefa Ulukan, Président de la Fédération de Turquie-TFSF, a été définitivement abandonné pour différentes raisons organisationnelles.

“FIAP Photo Days”

R. Busi présente au Comité de la FIAP les premiers retours des enquêtes réalisées dans le cadre du nouveau projet de la FIAP. Ce projet vise à créer des opportunités photographiques pour les photographes affiliés à la FIAP à travers des événements "reconnus" sous les auspices de la FIAP. Il s'agit d'événements organisés par des tiers, mais dont la FIAP certifie la qualité d'organisation et les opportunités photographiques qu'ils présentent. Des efforts sont actuellement déployés pour identifier la meilleure manière de promouvoir ces événements et de les repérer dans le large paysage international. Une enquête initiale a été menée avec les organisateurs du Championnat du Monde de Body Painting. Suite à une première rencontre en mai entre les organisateurs et R. Busi, ainsi que H. Gmeiner et K. Batshinski, notre trésorier, a pu assister à l'événement fin septembre pour établir des accords préliminaires concernant la participation des photographes FIAP. Le Comité espère pouvoir fournir plus d'informations sur ce projet important dès que possible.

16. Congrès FIAP 2024 et Photo Meeting FIAP 2025

Pour le Photo Meeting FIAP 2025, les discussions sont en cours, avec une forte probabilité que l'événement se tienne en Chine de fin juin à début juillet 2025. Le plan est pour un programme de deux semaines, similaire aux précédents, avec la première semaine à Tianjin, dans le nord de la Chine, et la seconde dans le sud, potentiellement au Fujian, connu pour ses grandes maisons uniques sur les montagnes. Les détails définitifs, incluant les sites précis et le programme, seront affinés au cours de l'année prochaine. L'objectif est de finaliser ces plans d'ici septembre pour une présentation lors de l'Assemblée Générale en novembre.

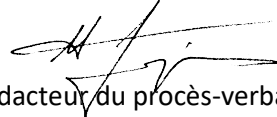
Le Congrès FIAP en Inde est programmé pour novembre 2024, afin de coïncider avec la Foire aux Chameaux de Pushkar, prévue du 9 au 16 novembre. Si les plans pour l'Inde ne se concrétisent pas, des alternatives seront recherchées.

17. Prochaine réunion du Comité Directeur FIAP

La prochaine réunion du comité est prévue pour le 26 avril 2024. Le choix du lieu dépendra des coûts et des autres événements ou réunions prévus.

Athènes, 5 mars 2024

Ioannis LYKOURIS



Rédacteur du procès-verbal